



LE TÉMOIN IDÉAL POUR DES AUDIENCES EFFICACES

La présence de témoins à une audience du CCP vise à faire la lumière sur la mise en œuvre des programmes et services par un organisme gouvernemental. On demande généralement aux témoins d'apporter des précisions sur les questions soulevées dans un rapport d'audit. Pour s'acquitter efficacement de son mandat, le CCP doit s'assurer qu'il convoque les bons témoins afin d'obtenir les réponses qu'il recherche.

Pouvoir et pratique

Le pouvoir du CCP Idéalement, le CCP devrait avoir le pouvoir de convoquer tout témoin de la fonction publique susceptible d'éclairer les sujets à l'étude. Le pouvoir de convoquer des experts extérieurs à la fonction publique peut également s'avérer utile pour traiter des questions complexes.

Le CCP dans la pratique Dans la pratique, le témoin le plus approprié est généralement le sous-ministre ou le dirigeant d'un organisme du secteur public. En tant que « haut dirigeant responsable » de l'organisation, cette personne est la mieux placée pour répondre aux questions du comité.



Le sondage de la FCAR auprès des CCP au Canada a révélé que 13 des 14 juridictions convoquent régulièrement le sous-ministre à titre de témoin principal.



LE TÉMOIN IDÉAL POUR DES AUDIENCES EFFICACES

Qui d'autre devrait comparaître comme témoin ?

- Le vérificateur général et son personnel peuvent fournir des renseignements supplémentaires sur le contexte du rapport d'audit.
- D'autres fonctionnaires de l'entité auditee peuvent aider le sous-ministre à répondre aux questions qui approfondissent les détails de l'audit et le fonctionnement du ministère.
- Dans de rares cas, des experts externes, tels que des experts techniques, des universitaires et des membres d'organisations non gouvernementales, peuvent aider le comité à comprendre le sujet de l'audit et les programmes et services à l'étude.



ÉVITEZ DE CONVOQUER LE MINISTRE COMME TÉMOIN !

Pourquoi ? Les rapports d'audit se concentrent sur la mise en œuvre des politiques, et non sur les décisions politiques liés à leur création. Les fonctionnaires sont bien placés pour répondre aux questions sur la mise en œuvre des programmes, et leur présence permet d'éviter que les audiences ne dérivent vers des enjeux partisans.